



Préfecture de la Charente
Secrétariat général – Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

Élection des conseillers municipaux dans les communes de 1 000 habitants et plus

Scrutins des 15 et 22 mars 2020

Modalités de dépôt de la déclaration de candidature dans le département de la Charente et pièces constitutives du dossier de déclaration de candidature

Ce dossier est communiqué sous réserve de l'évolution des textes en vigueur et de leur interprétation par les juridictions.

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture – CS 92301
16023 ANGOULÊME CEDEX
Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur Vocal 0 821 80 30 16
Site internet : www.charente.gouv.fr



Informations relatives à la déclaration de candidature	p. 3, 4
Liste des pièces à fournir pour constituer la déclaration de candidature d'une liste	p. 5
Formulaire de déclaration de candidature aux élections municipales et communautaires pour les communes de 1000 habitants et plus, à compléter par chaque candidat – Imprimé Cerfa n° 14997*03	p. 6, 7, 8
Nomenclature des catégories socio-professionnelles	p. 9
Annexe 1 au formulaire Cerfa n° 14998*02 à remplir par le candidat tête de liste ou son représentant	p. 10, 11, 12, 13
Annexe 2 au formulaire Cerfa n° 14998*02 à remplir par le candidat tête de liste ou son représentant	p. 14, 15, 16
Liste des pièces à fournir par chacun des candidats composant la liste	p. 17
Formulaire de déclaration de candidature de liste aux élections municipales et communautaires pour les communes de 1000 habitants et plus, à compléter par le candidat tête de liste – imprimé Cerfa n° 14998*02	p. 18, 19
Formulaire de mandat en vue du dépôt de candidature – imprimé n° 1	p. 20
Formulaire de déclaration d'un mandataire financier (personne physique) – imprimé n° 2	p. 21
Formulaire d'accord du mandataire financier (personne physique) – imprimé n° 3	p. 22
Formulaire de déclaration d'un mandataire financier-association de financement électorale – imprimé n° 4	p. 23
Formulaire d'accord du candidat (pour la déclaration d'une association de financement électorale) – imprimé n° 5	p. 24
Acte de subrogation – imprimé n° 6	p. 25
Fiche pour la création de l'identité du tiers dans Chorus – imprimé n° 7	p. 26
Formulaire de déclaration à compléter par tout candidat ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité – imprimé n° 8	p. 27



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Informations relatives à la déclaration de candidature dans les communes de 1 000 habitants et plus

(articles L.52-5 et suiv., L.228 et suiv., L.260, L.263, L.264 et suiv., L.272-3, L.273-9,
LO.265-1, R.128-1 du code électoral)

Délais, lieux de dépôt de la déclaration de candidature et prise de rendez-vous :

Pour le premier tour de scrutin :		Pour le second tour de scrutin :	
Dates	Horaires d'accueil des candidats	Dates	Horaires d'accueil des candidats
du lundi 10 février 2020 au vendredi 14 février 2020	9h00 – 18h00	Lundi 16 mars 2020	9h00 – 18h00
du lundi 17 février 2020 au vendredi 21 février 2020	9h00 – 18h00	Mardi 17 mars 2020	9h00 – 18h00
du lundi 24 février 2020 jeudi 27 février 2020	9h00 – 18h00		

Vous êtes candidat dans une commune située :	Votre dossier devra être déposé :
dans l'arrondissement d'Angoulême :	Salle des Palmiers Cité administrative du Champ de Mars – Angoulême
dans l'arrondissement de Cognac :	Sous-préfecture de Cognac Rue Jean Taransaud – Cognac
dans l'arrondissement de Confolens :	Sous-préfecture de Confolens Rue Babaud Lacroze – Confolens

ATTENTION !

Compte tenu du nombre de candidatures attendues (environ 10 930 candidatures individuelles à traiter à l'échelon du département de la Charente sur une période de moins de 3 semaines), les responsables des listes de candidats sont invités à prendre un rendez-vous pour déposer leur candidature.

Cette formalité, sans présenter un caractère obligatoire, est vivement recommandée afin d'assurer le meilleur accueil possible des candidats et leur éviter un temps d'attente trop long.

De même, il est conseillé aux responsables de listes de ne pas attendre le délai de clôture des candidatures pour déposer leur déclaration ou prendre un rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent être obtenus en contactant, à partir du lundi 13 janvier 2020 (date d'ouverture des plateformes de prise de rendez-vous), les services suivants, uniquement par téléphone :

Vous êtes candidat dans une commune située :	Contactez le service suivant :	Aux heures suivantes, pour prendre RDV :
dans l'arrondissement d'Angoulême :	Préfecture de la Charente Tél. : 05 45 97 61 39 Tél. : 05 45 97 62 27	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
dans l'arrondissement de Cognac :	Sous-préfecture de Cognac Tél. : 05 17 20 33 94 Tél. : 05 17 20 33 95	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
dans l'arrondissement de Confolens :	Sous-préfecture de Confolens Tél. : 05 17 20 34 04	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00

Forme de la déclaration de candidature

La déclaration de candidature pour les élections municipales constitue une formalité obligatoire.

Elle est composée :

1. d'une déclaration de candidature de la liste :

Le candidat tête de liste est chargé de faire toutes déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de la liste. Il peut confier s'il le souhaite, la constitution et le dépôt du dossier à une personne dûment mandatée à cet effet (art. L.265). Cette personne n'est pas nécessairement un candidat de la liste. Dans cette hypothèse, est joint à la déclaration de la liste un mandat en vue du dépôt de candidature, confiant à cette personne le soin de faire toutes les déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de la liste.

Cette déclaration est accompagnée des pièces suivantes :

- une déclaration de candidature par le candidat tête de liste, (**Cerfa n° 14998*02**), disponible sur les sites internet du service public, doit être complétée par le candidat tête de liste : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34320> ou www.charente.gouv.fr (rubrique « élections municipale 2020).
- une déclaration de candidature à compléter par chaque candidat (**Cerfa n° 14997*03**) disponible sur les sites internet du service public, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34318> ou www.charente.gouv.fr (rubrique « élections municipale 2020 »).

Les documents annexes à joindre pour toutes les listes (quelle que soit la population de la commune) :

- la liste des candidats aux sièges de conseillers municipaux, dans l'ordre de présentation, respectant les règles de composition définies par le code électoral (**annexe 1**) ;
- la liste des candidats au conseil communautaire, dans l'ordre de présentation, (**annexe 2**), et, s'il s'agit de ressortissants d'un État membre de l'union européenne autre que la France, en précisant la nationalité, respectant les règles de composition définies par le code électoral ;
- en cas de désignation d'un représentant chargé de déposer la déclaration de candidature, le mandat signé du candidat tête de liste devra obligatoirement être joint avec la copie de la pièce d'identité du représentant (**imprimé n° 1**) ;
- un acte de subrogation, pour les candidats sollicitant le remboursement de leurs frais de propagande directement auprès de leur imprimeur (**imprimé n° 6**) ;
- pour les communes de 9 000 habitants et plus, sont également jointes les pièces de nature à prouver que le candidat tête de liste a procédé à la désignation d'un mandataire financier, ou celles nécessaires pour y procéder (**imprimé n° 2 et n° 3**).

Si le mandataire financier a déjà été déclaré, le candidat tête de liste devra fournir soit le récépissé établi par les services préfectoraux lors de la déclaration du mandataire personne physique, soit le récépissé prévu à l'article 5 du décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901, si le candidat tête de liste a choisi comme mandataire une association de financement électorale.

Dans le cas où le candidat n'aurait pas encore procédé à la déclaration d'un mandataire financier, il devra se munir des pièces nécessaires à celle-ci (**imprimé n° 2 et n° 3**).

2. des déclarations de candidature de chaque membre de la liste :

À l'exception des candidats députés et sénateurs en cours de mandat élus dans le département, doivent être jointes aux déclarations de candidature de chacun des candidats composant la liste, en vue du premier tour uniquement, les pièces de nature à prouver qu'ils possèdent la qualité d'électeur et qu'ils disposent d'une attache avec la commune (cf. **liste des pièces à joindre, figurant dans le présent dossier ainsi qu'en annexe du formulaire Cerfa**).

Si le candidat est ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, il doit également joindre une déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'État dont il a la nationalité (art. LO.227-4 et R.128-1) (cf modèle d'imprimé n° 8 joint au présent dossier).

Dans tous les cas, les déclarations de candidature sont **rédigées obligatoirement et exclusivement à l'aide des imprimés de modèle Cerfa n° 14998*02 et n° 14997*03 fournis à l'appui du présent dossier et téléchargeables sur les sites internet suivants : www.charente.gouv.fr, rubrique « élections municipales 2020 » ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34318> ou <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R34320>.**

Il est recommandé de les compléter de manière informatique. Dans l'hypothèse où ils seraient remplis manuellement, il est impératif d'écrire en lettres majuscules et de façon lisible.

L'indication, dans les coordonnées, d'un numéro de téléphone et d'un courriel, bien que facultative, est fortement recommandée et sera systématiquement demandée lors du dépôt afin que les services préfectoraux puissent contacter le candidat au cas où sa déclaration serait incomplète.

Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie, ou par messagerie électronique, n'est admis.

Dépôt de la déclaration de candidature :

La déclaration de candidature est déposée par la personne ayant la qualité de responsable de liste ou par son mandataire.

À l'issue du dépôt de la déclaration de candidature en vue du 1^{er} tour de scrutin, un reçu de dépôt sera délivré, afin d'attester uniquement de la date et de l'heure du dépôt.

Dans les quatre jours suivant le dépôt, un récépissé définitif attestant de l'enregistrement de la candidature sera édité si cette candidature est régulière, et pourra être délivré sur demande. En cas de rejet de la candidature, notifié et motivé par le préfet, le responsable de la liste disposera de 24 heures à compter du refus pour saisir le tribunal administratif qui devra statuer dans les 3 jours de la requête.

Au second tour de scrutin, un récépissé définitif sera délivré dès le dépôt de la déclaration de candidature.

- Soit la liste du second tour est identique à celle du premier tour : un nouveau formulaire de déclaration de candidature de la liste doit être rempli
- Soit la liste du second tour a été modifiée à la suite d'une fusion de liste : l'ensemble des documents du premier tour doivent être présentés. Le candidat tête de liste « d'accueil », ou son représentant dûment mandaté, notifie à la préfecture ou à la sous-préfecture la fusion de la liste.

L'ensemble des informations utiles aux candidats figurent sur le site internet de la préfecture de la Charente : www.charente.gouv.fr.



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Pièces à fournir pour constituer la déclaration de candidature de la liste

(communes de 1 000 habitants et plus)

1.	Dans tous les cas, le candidat tête de liste doit compléter et signer^[2] :	Le formulaire de déclaration de candidature du candidat tête de liste à l'élection municipale et communautaire (communes de 1 000 habitants et plus).	Cerfa n° 14998*02
-----------	--	---	--------------------------

À la déclaration de candidature de la liste formulée par le responsable de la liste, doivent être joints les documents suivants :

2.	Dans tous les cas, fournir les pièces suivantes :	La déclaration de candidature de chaque membre de la liste ^[2] .	Cerfa n° 14997*03
		Les pièces attestant de l'éligibilité de chacun des candidats composant la liste ^[1] .	Liste de pièces à joindre par chacun des candidats composant la liste page 17
		La liste des candidats aux sièges de conseillers municipaux, dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénom et sexe de chaque candidat.	Annexe 1
		La liste des candidats au conseil communautaire dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénom et sexe de chaque candidat.	Annexe 2
3.	Si le responsable de la liste ne dépose pas lui-même la déclaration de candidature, joindre en outre^[2] :	Un mandat signé autorisant le mandataire à déposer la candidature, accompagné d'une pièce d'identité de ce dernier ^[2] .	Imprimés n° 1
4.	Pour les communes de 9 000 habitants et plus, joindre en outre^[1] :	– soit les pièces de nature à prouver que le candidat tête de liste a procédé à la désignation d'un mandataire financier ;	Copie du récépissé de déclaration du mandataire financier
		– soit, les pièces nécessaires à la désignation du mandataire financier, dans le cas où cette démarche n'aurait pas été accomplie préalablement à la déclaration de ce mandataire.	Imprimés n°s 2 et 3
5.	Acte de subrogation Fiche pour la création de l'identité du tiers dans Chorus	– Formulaire à compléter par les responsables de listes sollicitant le remboursement de leur propagande électorale (bulletins de vote, circulaires et affiche) directement auprès de leur imprimeur.	Imprimés n° 6
		– S'il n'y a pas subrogation, création de l'identité d'un tiers dans Chorus.	Imprimés n° 7

^[1] Pièces à fournir uniquement en vue du premier tour de scrutin.

^[2] Pièces à fournir pour chaque tour de scrutin.



**DÉCLARATION DE CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS**
(Code électoral, articles L.263 à L.267)



Formulaire à remplir par chaque candidat

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives *(voir notice explicative en page 3)*

Élection dans la commune de :

Département ou Collectivité :

Titre de la liste :

1. IDENTITÉ

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Nom figurant sur le bulletin de vote⁽¹⁾ :

Prénom(s) figurant sur le bulletin de vote⁽²⁾ :

**En téléchargeant ce formulaire dans la rubrique
« élections municipales 2020 » (site internet de la préfecture de la Charente),
vous pourrez le compléter directement par voie informatique.**

Adresse :

N°	(bis, ter)	Type de voie	Nom de la voie
.....
Étage, escalier, appartement – Immeuble, bâtiment.			Lieu-dit, Boîte postale
.....		

Code postal : Commune :

Pays (si hors France) :

Téléphone *(recommandé)* : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Courriel *(recommandé)* :

4. CONSENTEMENT

Déclare vouloir déposer ma candidature aux élections municipales communautaires
de la commune dont le nom figure en tête de la présente déclaration.
Ma position dans cette/ces liste(s) figure sur le(s) document(s) joint(s) par le candidat tête de liste regroupant
par ordre de présentation l'ensemble des candidats de la liste.

Confie à, en tant que candidat tête de liste, le soin de faire
toutes les déclarations et démarches utiles à l'enregistrement de cette liste.

(1) Nom de naissance ou nom d'usage. Le nom indiqué sera celui publié.
(2) Prénom usuel qui figurera sur les bulletins de vote. À défaut, seul le premier prénom devra figurer sur le bulletin de vote.
(3) Pour les fonctionnaires, indiquer l'initiale exact du poste occupé.
(4) Cette mention n'est pas obligatoire. Le candidat peut indiquer la mention « sans étiquette ». S'il laisse la rubrique vide, le candidat sera considéré comme « sans étiquette ».

NOTICE EXPLICATIVE

Recommandations générales

Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veuillez à écrire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.

L'indication, dans vos coordonnées, d'un numéro de téléphone et d'un courriel est fortement recommandée afin que la préfecture puisse vous contacter au cas où votre déclaration serait incomplète.

En **Nouvelle-Calédonie**, ce formulaire est à remplir par tous les candidats de la liste, y compris dans les communes de moins de 1 000 habitants en raison du scrutin de liste s'appliquant dans ces communes.

En **Polynésie française**, ce formulaire ne s'applique pas aux communes de 1 000 habitants et plus composées de communes associées.

Documents à fournir

Afin que votre déclaration soit valable, vous devez impérativement joindre au formulaire de déclaration les documents suivants :

1. Un justificatif d'identité

2. Si vous avez la qualité d'électeur dans la commune où vous êtes candidat (1 document) :

- soit une attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune dans laquelle vous vous présentez, délivrée dans les trente jours précédant le dépôt de la candidature;
- soit une copie de la décision de justice ordonnant votre inscription (l'original doit être présenté) sur la liste électorale de cette commune.

3. Si vous avez la qualité d'électeur dans une autre commune que celle où vous êtes candidat (2 documents) :

3.1. Un document de nature à prouver votre qualité d'électeur : l'un des deux documents visés au 2.

3.2. Un document de nature à prouver votre attache avec la commune dans laquelle vous vous présentez :

- soit un avis d'imposition ou un extrait de rôle, délivré par le comptable du Trésor chargé du recouvrement, qui établit que vous êtes inscrit personnellement au rôle des contributions directes de la commune où vous vous présentez à la date du 1^{er} janvier de l'année de l'élection;
- soit une attestation du directeur départemental, ou, le cas échéant, régional des finances publiques établissant que vous justifiez, au vu notamment des rôles de l'année précédant celle de l'élection et des éléments que vous produisez, et sous réserve d'une modification de votre situation dont l'autorité compétente n'aurait pas eu connaissance, que vous deviez être inscrit au rôle des contributions directes dans la commune où vous vous présentez à la date du 1^{er} janvier de l'année de l'élection;
- soit la copie d'un acte notarié établissant que vous êtes devenu dans l'année précédant celle de l'élection propriétaire d'un immeuble dans cette commune, ou d'un acte (notarié ou sous seing privé) enregistré au cours de la même année établissant que vous êtes devenu locataire d'un immeuble d'habitation dans cette commune.

4. Si vous n'êtes pas inscrit sur une liste électorale (3 documents) :

4.1. Les deux documents de nature à prouver votre qualité d'électeur :

- 4.1.1. Un certificat de nationalité ou un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité pour prouver votre nationalité.
- 4.1.2. Un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de **trois mois** pour établir que vous disposez de vos droits civils et politiques.

4.2. Un document de nature à prouver votre attache avec la commune dans laquelle vous vous présentez : l'un des trois documents visés au 3.2.

Si vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, vous devez également joindre une déclaration certifiant que vous n'êtes pas déchu du droit d'éligibilité dans l'État dont vous avez la nationalité. Par ailleurs, dans cette hypothèse, il convient de considérer que l'inscription sur une liste électorale est une inscription sur une liste électorale complémentaire à l'élection municipale.

NOMENCLATURE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES POUR LE RÉPERTOIRE NATIONAL DES ÉLUS ET LES CANDIDATURES

CODE	LIBELLÉ
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires
84	Élèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

ANNEXE 1 AU FORMULAIRE CERFA N° 14998*02
À REMPLIR PAR LE CANDIDAT TÊTE DE LISTE OU SON REPRÉSENTANT
 dans le cadre d'une déclaration de candidature aux élections municipales et communautaires
 des 15 et 22 mars 2020, uniquement pour les communes de 1 000 habitants et plus

(Art. L.225 du code électoral, L.2121-2 du code général des collectivités)

Nom de la commune :

Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veuillez à écrire en **lettres majuscules de façon lisible**. Pour connaître le nombre plafond autorisé de candidats pour votre commune, veuillez vous référer à la note explicative.

Titre de la liste :

Nom et prénom(s) du candidat ^[1] (suivi de la nationalité pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France)	H ^[2]	F ^[2]	Candidature à un siège de conseiller communautaire ^[3]
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et prénom(s) du candidat ^[1] (suivi de la nationalité pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France)	H ^[2]	F ^[2]	Candidature à un siège de conseiller communautaire ^[3]
18.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
36.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
38.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
41.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
42.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
43.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
44.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
45.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
46.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et prénom(s) du candidat ^[1] (suivi de la nationalité pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France)	H ^[2]	F ^[2]	Candidature à un siège de conseiller communautaire ^[3]
47.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
48.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
49.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
50.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
51.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
52.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
53.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
54.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
55.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
56.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
57.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
58.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
59.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
60.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

^[1] Les nom et prénoms du candidat renseignés sont ceux qu'il souhaite indiquer sur les bulletins de vote.

^[2] Cocher la case correspondante. La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

^[3] Cocher si la personne est candidate à un siège de conseiller communautaire. Pour les élections municipales en Nouvelle-Calédonie, cette colonne ne sera pas renseignée.

NOTICE EXPLICATIVE

COMPOSITION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.260 du code électoral, vous devez présenter une liste comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires.

COMMUNES	NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
De 1 000 à 1 499 habitants	15
De 1 500 à 2 499 habitants	19
De 2 500 à 3 499 habitants	23
De 3 500 à 4 999 habitants	27
De 5 000 à 9 999 habitants	29
De 10 000 à 19 999 habitants	33
De 20 000 à 29 999 habitants	35
De 30 000 à 39 999 habitants	39
De 40 000 à 49 999 habitants	43
De 50 000 à 59 999 habitants	45
De 60 000 à 79 999 habitants	49
De 80 000 à 99 999 habitants	53
De 100 000 à 149 999 habitants	55
De 150 000 à 199 999 habitants	59
De 200 000 à 249 999 habitants	61
De 250 000 à 299 999 habitants	65
Et de 300 000 et au-dessus	69



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

ANNEXE 2 AU FORMULAIRE CERFA N° 14998*02
À REMPLIR PAR LE CANDIDAT TÊTE DE LISTE OU SON REPRÉSENTANT
dans le cadre d'une déclaration de candidature aux **élections communautaires**
des 15 et 22 mars 2020, uniquement pour les communes de 1 000 habitants et plus

(Art. L.273-1, L.273-5 et L.273-9 du code électoral, L.5211-6-1 et L.5211-6-2 du code général des collectivités)

Veillez indiquer la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires, dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénom(s) et sexe de chaque candidat, en respectant les règles reproduites ci-après. Pour connaître le nombre maximal de candidats autorisé pour votre commune, veuillez vous référer aux dispositions de l'article L. 5211-6-1 du CGCT (nombre disponible en mairie). Remplissez ce formulaire en écrivant en **lettres majuscules de façon lisible**.

Nom de la commune :

Nom de l'intercommunalité :

Titre de la liste :

Nom et prénom(s) du candidat^[1] (suivi de la nationalité pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France)	H^[2]	F^[2]
1.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et prénom(s) du candidat ^[1] (suivi de la nationalité pour les candidats ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France)	H ^[2]	F ^[2]
18.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
35.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
36.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
37.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
38.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
39.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
40.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

^[1] Les nom et prénoms du candidat renseignés sont ceux qu'il souhaite indiquer sur les bulletins de vote.

^[2] Cocher la case correspondante. La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

NOTICE

Règles relatives à la présentation de la liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires

La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaire doit être remplie dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénoms et sexe de chaque candidat, et selon les règles définies à l'article L.273-9 du code électoral et présentées ci-dessous :

1. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire comporte un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq et de deux dans le cas inverse ;
2. les candidats aux sièges de conseiller communautaire figurent dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal ;
3. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire est composée alternativement de candidats de chaque sexe ;
4. Tous les candidats présentés dans le premier quart^[3] de la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire doivent figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de la liste des candidats au conseil municipal ;
5. Tous les candidats aux sièges de conseiller communautaire doivent figurer au sein des trois premiers cinquièmes^[4] de la liste des candidats au conseil municipal.

Lorsque le nombre de sièges de conseiller communautaire à pourvoir, augmenté en application du point 1, excède les trois cinquièmes du nombre de sièges de conseiller municipal à pourvoir, la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire reprend l'ordre de présentation de la liste des candidats au conseil municipal.

^[3] Arrondi à l'entier inférieur, mais au moins égal à 1. Les candidats supplémentaires aux sièges de conseillers communautaires ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce quart.

^[4] Arrondi à l'entier inférieur. Les candidats supplémentaires aux sièges de conseillers municipaux ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces 3/5^e.



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Pièces à fournir par chacun des candidats composants la liste

(communes de 1 000 habitants et plus)

1.	Dans tous les cas, chaque candidat composant la liste doit compléter :	Le formulaire de déclaration de sa candidature à l'élection municipale et communautaire (communes de 1 000 habitants et plus).	cf. modèle d'imprimé Cerfa n° 14997*03
----	---	--	--

À leur déclaration de candidature, chacun des candidats composant la liste doivent impérativement joindre, selon leur situation, les documents suivants :

Situation du candidat au 1 ^{er} janvier 2020	Pièces à joindre ^[1]	
2.	À l'exception des candidats députés et sénateurs en cours de mandat qui sont réputés éligibles – Un justificatif d'identité avec photographie	
3.	Si le candidat a la qualité d'électeur dans la commune où il se présente (1 document) : – soit une attestation d'inscription sur la liste électorale de la commune dans laquelle le candidat se présente comportant les nom, prénoms, domicile ou résidence et date et lieu de naissance du candidat, délivrée par le maire dans les rente jours précédant le dépôt de la candidature ; – soit une copie de la décision de justice ordonnant l'inscription de l'intéressé (l'original doit être présenté) sur la liste électorale ou la liste électorale complémentaire de cette commune.	
4.	Si le candidat a la qualité d'électeur dans une autre commune que celle où il se présente (2 documents) : 4.1. Un document de nature à prouver sa qualité d'électeur (un des deux documents visés au 3. attestant de sa qualité d'électeur dans une autre commune). 4.2. Un document de nature à prouver son attache fiscale avec la commune dans laquelle il se présente : – soit un avis d'imposition ^[2] ou un extrait de rôle, délivré par le comptable du trésor chargé du recouvrement, qui établit que l'intéressé est inscrit personnellement au rôle des contributions directes de la commune où il se présente au 1 ^{er} janvier 2020 ; – soit une copie d'un acte notarié établissant que l'intéressé est devenu dans l'année précédant celle de l'élection propriétaire d'un immeuble dans cette commune, ou d'un acte (notarié ou sous seing privé) enregistré au cours de la même année établissant qu'il est devenu locataire d'un immeuble d'habitation dans cette commune ; – soit une attestation du directeur départemental des finances publiques établissant que l'intéressé, au vu notamment des rôles de l'année précédant celle de l'élection et des éléments que celui-ci produit, et sous réserve d'une modification de sa situation dont l'autorité compétente n'aurait pas eu connaissance, justifie qu'il devait être inscrit au rôle des contributions directes dans la commune où il se présente à la date du 1 ^{er} janvier 2020.	
5.	Si le candidat n'a pas la qualité d'électeur (3 documents) : 5.1. Les deux documents suivants de nature à prouver son éligibilité : – un certificat de nationalité ou la copie d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité pour prouver sa nationalité ; – et un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de trois mois pour établir qu'il dispose de ses droits civils et politiques. 5.2. Un document de nature à prouver son attache fiscale avec la commune dans laquelle il se présente (un des 3 documents visés au 4.2.).	
6.	Si le candidat est ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne autre que la France, joindre en outre : Une déclaration certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité dans l'État dont il a la nationalité.	cf. modèle d'imprimé n° 8

^[1] Pièces à fournir uniquement en vue du 1^{er} tour de scrutin et non exigées des députés et sénateurs du département.

^[2] La copie d'un avis d'imposition ne pourra être acceptée. En effet, seuls les avis d'imposition établis l'année du scrutin sont admis. Dans la mesure où les avis d'imposition émis en 2020 ne seront délivrés qu'après la tenue des élections municipales, il ne sera pas possible aux candidats de prouver leur attache fiscale au moyen d'un avis d'imposition.



**DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE AUX ELECTIONS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES POUR LES COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS**

(Code électoral, articles L.263 à L.267)



N° 14998*02

Formulaire à remplir par le candidat tête de liste

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives *(voir notice explicative au dos)*

Élection dans la commune de :

Département ou Collectivité :

1. IDENTITÉ DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE	
Nom de naissance :
Prénom(s) ⁽¹⁾ :
Sexe: Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>	
Né(e) le :	
Téléphone <i>(recommandé)</i> :	_ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

**En téléchargeant ce formulaire dans la rubrique
« élections municipales 2020 » (site internet de la préfecture de la Charente),
vous pourrez le compléter directement par voie informatique.**

- que ces données, à l'exception de celles qui sont mentionnées au 2° du I. de l'article 5 du décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014, sont susceptibles d'être diffusées à toute personne qui en ferait la demande ainsi que de figurer sur le site internet du ministère de l'intérieur et la plate-forme ouverte des données publiques (www.data.gouv.fr);
- que le droit d'accès et le cas échéant de rectification des données à caractère personnel s'exerce directement auprès de la préfecture par courrier postal ou par courriel. Il est organisé dans les conditions définies par les articles 49 et 50 de la loi du 6 janvier 1978 précitée. Un délai de trois jours minimum est nécessaire pour prendre en compte la demande de rectification des données. Il n'y est pas fait droit pour diffuser les résultats si la demande est présentée dans les trois jours précédant le tour de scrutin.

DATE : | | | | | | | |

SIGNATURE :

[1] Veuillez indiquer tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil.

[2] Cette mention n'est pas obligatoire. Le candidat tête de liste peut indiquer la mention « sans étiquette ». S'il laisse la rubrique vide, la liste sera considérée comme « sans étiquette »

NOTICE EXPLICATIVE

Recommandations générales

Il est recommandé de compléter le formulaire de manière informatique. Si vous le remplissez manuellement, veuillez à écrire en lettres majuscules de façon lisible.

L'indication, dans vos coordonnées, d'un numéro de téléphone et d'un courriel est fortement recommandée afin que la préfecture puisse vous contacter au cas où votre déclaration serait incomplète.

En Nouvelle-Calédonie, ce formulaire est à remplir par tous les candidats tête de liste, y compris dans les communes de moins de 1 000 habitants en raison du scrutin de liste s'appliquant dans ces communes.

En Polynésie française, ce formulaire ne s'applique pas aux communes de 1 000 habitants et plus composées de communes associées.

Documents à fournir

- Le présent formulaire de la déclaration de liste.
- La liste des candidats au conseil municipal dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénom et sexe de chaque candidat et en précisant pour chacun d'entre eux, par une case cochée, s'ils sont candidats aux sièges de conseillers communautaires.
- La liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires, dans l'ordre de présentation, en indiquant, après leur numéro de position, les nom, prénom(s) et sexe de chaque candidat.
- La déclaration de candidature de chaque membre de la liste et les documents justificatifs à joindre avec la déclaration.
- Pour les communes de 9 000 habitants et plus, les pièces de nature à prouver que le candidat tête de liste a procédé à la désignation d'un mandataire financier ou celles nécessaires pour y procéder.
- En **Nouvelle-Calédonie**, le candidat tête de liste a la possibilité d'indiquer, dans un document annexé au présent formulaire, la couleur des bulletins de vote ainsi que l'emblème figurant sur les bulletins de vote (article L. 390 du code électoral).



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 1 – Mandat en vue du dépôt de candidature

(communes de 1 000 habitants et plus)

Élection municipale et communautaire de la commune de :

Je déclare sur l'honneur mandater la personne ci-dessous désignée, aux fins qu'elle dépose auprès des services préfectoraux le dossier de déclaration de candidature de la liste dont je suis le responsable aux élections municipales et communautaires prévues les 15 et 22 mars 2020.

Cadre réservé au mandant (le candidat de la liste) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Titre de la liste :

Cadre réservé au représentant de la liste :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : _____ à _____

Fait à

le

Signature du mandant

Signature du représentant de la liste



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 2 – Déclaration d'un mandataire financier (personne physique)

(communes de 9 000 habitants et plus)

(à remettre à la préfecture du département où se situe la circonscription électorale dans laquelle la liste de candidats se présente, contre remise d'un récépissé daté, ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception. Copie à joindre au compte de campagne).

Je soussigné(e) (prénoms et noms)

né(e) le _____ à _____

Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

candidat(e) tête de la liste intitulée :

dans la commune de :

à l'élection des conseillers municipaux qui se déroulera les 15 et 22 mars 2020, désigne comme mandataire financier pour cette campagne conformément aux dispositions du code électoral :

Madame, Monsieur^[1] (prénoms et noms)

né(e) le _____ à _____

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

Ce mandataire agira en mon nom et pour mon compte, en réglant les seules dépenses imputables au compte de campagne, et encaissera les recettes recueillies à cet effet.

Pour lui permettre de régler les dépenses avant le dépôt du compte de campagne, je m'engage à lui verser sur le compte bancaire unique ouvert par le mandataire financier, spécifiquement à cet effet, les contributions personnelles nécessaires.

Vous trouverez ci-joint l'accord écrit de la personne désignée.

Fait à _____, le _____

Signature du candidat tête de liste

^[1] Rayer la mention inutile



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 3 – Accord du mandataire financier (personne physique)

(communes de 9 000 habitants et plus)

(à joindre à la lettre adressée au préfet par le candidat tête de liste. Copie à joindre au compte de campagne).

Je soussigné(e) (prénoms et noms)

né(e) le _____ à _____

Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

accepte d'être le mandataire financier de :

Madame, Monsieur^[1] (prénoms et noms)

né(e) le _____ à _____

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

candidat(e) tête de liste :

dans la commune de :

à l'élection des conseillers municipaux qui se déroulera les 15 et 22 mars 2020.

Cette fonction sera remplie en respectant les dispositions du code électoral et en particulier l'article L.52-6. Je m'engage à ouvrir un compte bancaire spécifique et à remettre au candidat tête de liste mes comptes accompagnés des pièces justificatives des dépenses et des recettes (liste nominative des dons des personnes physiques, contributions versées par les partis politiques, contributions personnelles du ou des candidat(s), relevés du compte, copie des chèques remis à l'encaissement supérieurs à 150 euros). À ces comptes seront également jointes les liasses de reçus-dons, même non utilisées, que la préfecture m'aura délivrées en ma qualité de mandataire financier. Ces comptes seront annexés au compte de campagne du candidat tête de liste.

Je m'engage à clôturer le compte bancaire ouvert dès cessation de mes fonctions et au plus tard six mois après le dépôt du compte de campagne du candidat tête de liste.

Dans le cas où le candidat ne déposerait pas sa candidature dans le délai imparti, je m'engage à restituer à la préfecture les liasses et à informer les donateurs que les dons pour lesquels des formules numérotées ont été distribuées n'ouvrent pas droit à un avantage fiscal, en application des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

Dans le cas où le candidat ne déposerait pas sa candidature dans le délai imparti, je m'engage à restituer à la préfecture les liasses et à informer les donateurs que les dons pour lesquels des formules numérotées ont été distribuées n'ouvrent pas droit à un avantage fiscal, en application des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

Fait à _____, le _____

Signature du candidat tête de liste

^[1] Rayer la mention inutile



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 4 – Déclaration d'un mandataire financier (association de financement électoral)

(communes de 9 000 habitants et plus)

Je soussigné(e) :

Madame, Monsieur^[1]

Nom : Prénom(s) :

né(e) le à

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

Président(e) de l'association ci-dessous désignée, j'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} du décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association de financement électoral de Madame, Monsieur^[1]

liste candidat(e) tête de la

à l'élection des conseillers municipaux dans la commune de

qui se déroulera les 15 et 22 mars 2020.

Cette association a pour objet de recueillir les recettes et d'effectuer le règlement des dépenses occasionnées pour la dite campagne électorale conformément à l'article L.52-5 du Code électoral.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par mes soins, des statuts de l'association ainsi que la liste des membres du conseil d'administration.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous délivrer un récépissé de la présente déclaration.

Fait à , le

Signature du candidat tête de liste

^[1] Rayer la mention inutile



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 5 – Accord du candidat (pour la déclaration d'une association de financement électorale)

(communes de 9 000 habitants et plus)

Je soussigné(e) :

Madame, Monsieur^[1]

Nom : Prénom(s) :

né(e) le à

Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

candidat(e) tête de liste :

dans la commune de :

à l'élection des conseillers municipaux qui se déroulera les 15 et 22 mars 2020

déclare donner mon accord à la création de l'association de financement électorale dénommée :

Association de financement de Madame, Monsieur^[1]

à l'élection des conseillers municipaux qui se déroulera les 15 et 22 mars 2020.

Fait à , le

Signature du candidat tête de liste

^[1] Rayer la mention inutile



Je soussigné(e),

Nom :

Prénom(s) :

responsable de la liste intitulée ,
candidat(e) à l'élection municipale organisée dans la commune de

,
demande, si j'obtiens 5 % des suffrages exprimés, à ce que le remboursement des frais de propagande officielle (art. R.39 du code électoral) exposés dans le cadre de^[1] :

- l'impression de mes bulletins de vote,
- l'impression de mes circulaires,
- l'impression de mes affiches,
- l'apposition de mes affiches,

soit directement effectué au profit de mon prestataire désigné ci-après^[2] :

Coordonnées du prestataire :

Raison sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Fait à _____, le _____

Signature du candidat tête de liste

^[1] Cocher la (les) case(s) correspondant à la catégorie du (des) document(s) faisant l'objet de la subrogation.

^[2] Joindre un RIB ou un RIP original.



Ce document doit être complété par le candidat tête de liste et transmis à la préfecture pour permettre :

- le remboursement de ses frais de propagande officielle sur son compte bancaire s'il n'y a pas subrogation ;
- le remboursement des frais d'apposition des affiches s'il n'y a pas subrogation ;
- le versement du remboursement forfaitaire de ses dépenses de campagne (applicables aux communes de 9 000 habitants et plus).

Nom : _____ Prénom(s) :

Date et lieu de naissance : _____ à _____

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Dix premiers chiffres du numéro de sécurité sociale :

Exemple : 1 42 10 01 015

Signature du candidat tête de liste



Élections municipales – 15 et 22 mars 2020

Imprimé n° 8 – Déclaration à compléter par tout candidat ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, certifiant qu'il n'est pas déchu du droit d'éligibilité

Élection dans la commune de :

Identité du candidat	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu et pays de naissance :	
Adresse :	
Nationalité :	

Atteste sur l'honneur ne pas être déchu du droit d'éligibilité dans l'État membre de l'Union européenne dont j'ai la nationalité.

Fait à _____, pour servir et valoir ce que de droit.

le

Signature du candidat tête de liste